

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS

DU FCP « EXPERTISE STRATEGIC »

Part C : FR0014002RJ5

Paris, le 29 août 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « EXPERTISE STRATEGIC » et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, le détail de la prochaine opération relative à ce FCP dont nous assurons la gestion.

1. L'OPERATION

- **Modification d'une composante de l'indicateur de référence** : 30% Bloomberg Euro Aggregate Treasury - 3-5 Year (au lieu de 30 % Euro MTS 3-5 ans).

L'indice Bloomberg Euro Aggregate Treasury - 3-5 Year est représentatif de la performance des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 3 et 5 ans (ticker Bloomberg : LET3TREU Index).

L'indicateur de référence de votre FCP sera donc désormais l'indice composite suivant : 50% Euro Stoxx 50 (EUR - Net Return) + 30% Bloomberg Euro Aggregate Treasury - 3-5 Year + 20% S&P 500 (EUR - Net Return).

Cette modification interviendra le **1^{er} septembre 2022**. Elle n'entraînera ni frais spécifiques, ni modification de l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) de votre fonds.

2. LES ELEMENTS A NE PAS OUBLIER

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'AURIS GESTION. Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Sébastien GRASSET
Membre du Directoire
Directeur de l'Asset Management